



L'Université de Zurich cherche à pourvoir une

Chaire de droit commercial et des affaires (spécialisation : droit des sociétés) (50%+, open rank)

dès le début du semestre de printemps 2022 (1^{er} février 2022) ou pour une date à convenir.

Nous recherchons une personne justifiant d'un parcours exceptionnel en droit, et d'excellentes connaissances principalement en droit des sociétés, ainsi que dans un autre domaine du droit des affaires.

La qualification doit être attestée par une thèse de doctorat remarquable, une thèse d'habilitation achevée ou bien avancée ainsi que des publications supplémentaires. Pour d'excellentes candidatures, provenant notamment de pays et – comme dans le cas de la Suisse francophone – de régions où il n'existe pas d'obligation d'habilitation, il est possible de renoncer à une habilitation s'il existe une attestation de qualification équivalente. Les candidates et les candidats doivent posséder un excellent niveau d'anglais afin de pouvoir publier à un niveau international et enseigner en langue anglaise. Les candidates et les candidats d'origine étrangère doivent être disposés à se familiariser avec le droit suisse dans un délai raisonnable et, le cas échéant, à acquérir les connaissances requises de la langue allemande.

Les candidates et les candidats doivent être spécialisés en droit des sociétés. Leurs travaux de recherche doivent également être orientés sur le droit international ou le droit comparé; les candidates et les candidats doivent justifier d'une expérience dans la conduite de projets de recherche à vocation internationale et d'une connaissance des systèmes juridiques étrangers (par exemple européens). Outre le droit des sociétés, ils doivent couvrir un ou plusieurs autres domaines du droit des affaires représentés dans l'enseignement et la recherche, tels que le droit des marchés de capitaux, le droit réglementaire ou le droit de la numérisation ou encore les questions juridiques de la gouvernance d'entreprise dans les entreprises mondiales ou la finance durable (*sustainable finance*).

L'appel à candidature est *open rank*. Par conséquent, cette Chaire est à pourvoir en tant que Chaire de professeur ordinaire ou extraordinaire ou sous la forme d'une Chaire de professeur assistant avec *tenure track*, selon le niveau de qualification de la personne à nommer.

La Chaire sera pourvue au taux d'occupation de 50%, et les postes subséquents (assistant, secrétariat) correspondront également à un poste de professeur au taux de 50%. La Faculté de droit vise une augmentation de ce taux d'occupation, qui est toutefois soumise à l'obtention du financement.

L'Université de Zurich cherche à augmenter la représentation féminine, tant dans la recherche que dans l'enseignement, et invite expressément toutes les femmes qualifiées en la matière à se porter candidates.

Les détails concernant le profil requis se trouvent ci-après.

Veuillez soumettre votre dossier de candidature [en ligne](#) avant le **27 août 2021**. Le cas échéant, l'envoi de publications sous forme imprimée sera demandé ultérieurement.

Le Prof. Dr. Hans-Ueli Vogt (hans-ueli.vogt@rwi.uzh.ch), membre compétent de la Commission des nominations, se tient à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.



Profil requis

La Chaire doit être occupée par une personne dont les recherches portent principalement sur le droit des sociétés. Ses travaux de recherche doivent également être orientés sur le droit international ou le droit comparé ; la personne doit justifier d'une expérience dans la conduite de projets de recherche à vocation internationale et d'une connaissance des systèmes juridiques étrangers, par exemple européens. Outre le droit des sociétés, elle doit couvrir un ou plusieurs autres domaines du droit des affaires représentés dans l'enseignement et la recherche.

La ou le titulaire de la Chaire devra enseigner le droit des sociétés aux étudiants conformément au plan d'enseignement prévu par la réforme des études qui entrera en vigueur au semestre d'automne 2021. D'excellentes aptitudes didactiques et un minimum d'expérience dans l'enseignement sont essentiels à cet égard.

La ou le titulaire de la Chaire devra posséder un excellent niveau d'anglais afin de pouvoir publier à l'échelle internationale et enseigner en langue anglaise. Les personnes dont l'allemand n'est pas la langue maternelle doivent être disposées à acquérir rapidement une connaissance suffisante de la langue allemande pour pouvoir enseigner en allemand.

Il est également attendu que la personne nommée participe activement à l'administration autonome académique. Cela comprend aussi une implication au sein du groupe spécialisé Droit commercial et des affaires.

L'Université de Zurich cherche à augmenter la représentation féminine, tant dans la recherche que dans l'enseignement, et invite expressément toutes les femmes qualifiées en la matière à se porter candidates.

1) Informations complémentaires concernant le dossier de candidature

Veillez joindre les documents suivants à votre dossier :

- lettre de motivation
- curriculum vitae
- certificats, en particulier ceux qui concernent les diplômes universitaires requis
- liste des publications, conférences et cours
- évaluations des cours
- aperçu des fonds de tiers éventuellement obtenus
- aperçu des éventuelles formations continues didactiques universitaires
- aperçu de votre collaboration dans l'administration autonome académique